RÈGLEMENT
CO-PRO PITCHING SESSIONS SÉRIES MANIA FORUM

Dans ce document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

PRÉSENTATION DES CO-PRO PITCHING SESSIONS SÉRIES MANIA FORUM

Les Co-Pro Pitching Sessions est un événement exclusivement dédié à la création et au financement de séries TV.

Les Co-Pro Pitching Sessions se déroulent pendant le Séries Mania Forum du Festival Séries Mania, qui aura lieu cette année du 23 au 25 mars 2027 à Lille Grand Palais et en ligne sur le Séries Mania Digital Forum.

Les représentants des 15 projets sélectionnés seront présents à Lille pour pitcher leur projet devant un public constitué de décideurs clés de l'industrie (producteurs, diffuseurs, financeurs…) lors du Séries Mania Forum.

Un prix maximal de 50 000 euros sera attribué au meilleur projet choisi par un jury constitué de professionnels du secteur de l'audiovisuel.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Les projets doivent être **soumis par une personne morale, entreprise de production ou de distribution. Les candidatures émanant de personnes physiques ne seront pas acceptées.**

- Une même structure peut soumettre au **maximum 2 projets** au comité de sélection

- La candidature doit porter sur un **projet de série de fiction.** Les projets de série documentaire ou d'animation ne sont pas éligibles.

- Les projets ne doivent pas avoir déjà été **sélectionnés et présentés lors d'une précédente édition des Co-Pro Pitching Sessions ou dans le cadre d'un autre marché ou événement international** (Exemples non exhaustifs :

MIPCOM, MIA, Content London, Content Americas, Berlinale, Göteborg Drama Days…)**.**

- Les projets inscrits (mais non sélectionnés) à une précédente édition des Co-Pro Pitching Sessions peuvent faire l'objet d'une nouvelle inscription **si un travail significatif a été fait entre-temps** (à justifier dans le formulaire d'inscription).

- Le format de la série doit être **d'un minimum de trois épisodes par saison.**

- La durée de chaque épisode de la série proposée doit être égale ou supérieure **à 26 minutes**.

- Les producteurs doivent obligatoirement **détenir les droits de l'œuvre originale** si le projet est une adaptation.

- Les projets **ayant bénéficié d'une formation** (par exemple EAVE, ACE, Torino Film Lab, MidPoint, Serial Eyes, etc) mais n'ayant pas été présentés à des professionnels dans un festival ou marché sont éligibles.

- Les projets ne doivent pas être financés par une entité ou un gouvernement faisant l'objet de sanctions internationales décrétées par l'Union européenne ou les Nations unies, en raison de crises politiques de violation des droits humains ou d'activités terroristes. La liste des personnes, groupes et entités visés par l'Union Européenne est accessible ici : Download (Europa - PDF). Les décisions du Conseil de sécurité des Nations-Unies sont accessibles ici : Download (582.97 KB - PDF)

IMPORTANT

L'inscription d'un projet vaut acceptation sans réserve du présent règlement et engagement à le respecter.

Le porteur de projet s'engage à toujours fournir des renseignements exacts, et à communiquer de bonne foi les informations qui lui seraient demandées par Séries Mania.

Seuls les 15 projets sélectionnés à l'issue du processus de sélection seront présentés lors des Co-Pro Pitching Sessions du Séries Mania Forum. L'inscription d'un projet ne constitue en aucun cas une participation de droit à cet événement.

En cas d'annulation du Festival Séries Mania ou du Séries Mania Forum 2027, l'inscription ou la sélection du projet sera automatiquement annulée. Les porteurs de projets seront libres de procéder à une inscription de leur projet dans le cadre d'un autre marché ou événement international ou à une nouvelle inscription de leur projet lors d'une prochaine édition des Co-Pro Pitching Sessions s'ils remplissent les conditions et, dans cette dernière hypothèse, sans aucune garantie de voir leur projet à nouveau sélectionné.

En cas de report du Festival Séries Mania ou du Séries Mania Forum 2027, l'inscription ou la sélection sera automatiquement reportée pour la nouvelle session. Les porteurs de projets

sélectionnés à la date de la décision de report seront contactés et informés de la date de report. Ils auront 3 jours à compter de cette information pour faire part de leur disponibilité pour les nouvelles dates. A défaut de réponse dans le délai ou de disponibilité, la sélection de leur projet sera caduque. Les porteurs de projet pourront procéder à une nouvelle inscription de leur projet lors d'une prochaine édition des Co-Pro Pitching Sessions, mais sans aucune garantie de voir leur projet à nouveau sélectionné.
Dans l'hypothèse où la sélection n'aurait pas eu lieu au jour de la décision de report, le processus d'inscription continuera normalement pour les nouvelles dates, les porteurs de projet s'engageant à ce que des représentants soient présents aux réunions de préparation, aux répétitions et aux Co-Pro Pitching Sessions.

Dans tous les cas, la responsabilité de Séries Mania ne pourra pas être engagée.
Les documents envoyés lors de l'inscription d'un projet resteront strictement confidentiels et ne feront l'objet d'aucune publication.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

L'inscription des projets **est gratuite, et se fait exclusivement par le biais du formulaire d'inscription sur le site Festiciné aux dates et selon le calendrier précisés sur le site. Aucune candidature par e-mail, courrier ou toute autre forme ne sera prise en considération.**

Les inscriptions sont effectuées aux frais des candidats. Séries Mania Forum ne remboursera aucun frais (traduction, courrier, conception graphique, etc.) engagés pour inscrire un projet.

Une inscription doit être effectuée pour chaque projet soumis, dans une limite de deux projets par structure.

Pour inscrire un projet, il convient au préalable de créer un compte, puis de remplir un formulaire et de fournir les justificatifs demandés.

Le caractère obligatoire des réponses est identifié par la présence d'un astérisque. En l'absence de réponse à un champ obligatoire, le projet ne sera pas étudié.

Les documents suivants doivent être fournis impérativement avant la date limite :

- **Un document de présentation du projet (10 pages) respectant le modèle fourni par Séries Mania**. Ce document doit comporter les informations suivantes : logline, synopsis, présentation des personnages, et des arcs narratifs, synopsis épisodiques (si disponibles), présentation de l'arène et du ton de la série, note d'intention du créateur et du producteur, ainsi qu'un plan de financement global du projet (modèle également fourni par Séries Mania). *Merci de respecter le format de document suivant : A4, Calibri, 12 pt, 1.15 d'espace interligne, marges min. 2 cm sur les côtés.*
- **Filmographies et biographies de l'équipe créative du projet**

Et, si disponibles :

- Quelques photos / moodboard / visuels du projet ;
- Lettre d'intérêt ou contrat de développement du diffuseur (le cas échéant)

Seules les candidatures rédigées **en anglais** seront acceptées afin que l'ensemble des éléments soumis soient accessibles à notre comité de sélection international.

Il ne sera pas donné suite aux dossiers qui ne respecteraient pas le présent règlement ou ne seraient pas complets le jour de la date limite de candidature, soit le **lundi 30 novembre 2026 jusqu'à 23h59 (CET).**

PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS QUI SERONT PRÉSENTÉS LORS DES Co-Pro Pitching Sessions 2027

Pré-sélection

Une pré-sélection des projets est effectuée souverainement par un comité de lecture composé de plusieurs duos regroupant chacun des professionnels issus du secteur de l'audiovisuel.

L'ensemble des candidats est informé du résultat de la présélection par courriel dans les jours qui suivent.

Sélection

La sélection des projets est réalisée par l'équipe du festival Séries Mania (dont Laurence Herszberg, Frédéric Lavigne, Francesco Capurro) et d'un comité qualifié renouvelé chaque année, qui composent ensemble le comité de sélection.

Pour la dernière étape du processus, une shortlist d'environ 30 projets sera retenue. Les porteurs de projets seront contactés pour un court entretien vidéo en ligne qui aura lieu en anglais. L'entretien se fera avec les 2 ou 3 (maximum) représentants qui souhaitent présenter leur projet sur scène.

Parmi les critères de sélection des projets seront particulièrement pris en considération (sans être obligatoires) :

- Le soutien d'une chaîne de télévision dans le pays d'origine et / ou le soutien d'un distributeur international (cet engagement devra être justifié par un document officiel : une lettre d'intérêt, un contrat de développement…) ;
- L'expérience de la société dans la production de séries et/ou le financement de coproductions internationales ;
- La diversité géographique et la diversité de genre (comédie, drame, thriller etc…) des projets.

La sélection des projets est faite lors d'une délibération dudit comité de sélection et ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation suite à la décision finale du comité.

La sélection officielle définitive sera annoncée par email aux candidats par les organisateurs à la mi-février 2027.

ENGAGEMENTS DES PORTEURS DE PROJETS SÉLECTIONNÉS

Les porteurs de projets sélectionnés s'engagent à respecter ce qui suit, à défaut Séries Mania pourra mettre fin à leur sélection aux Co-Pro Pitching Sessions, en conséquence de quoi la présentation de leur projet lors des Co-Pro Pitching Sessions ne pourra notamment pas avoir lieu.

Financement des projets

Les porteurs de projet s'engagent à ce que leur projet ne soit pas financé, directement ou indirectement, par une entité ou un gouvernement faisant l'objet de sanctions internationales décrétées par l'Union européenne ou les Nations unies, en raison de crises politiques de violation des droits humains ou d'activités terroristes. Cet engagement perdure jusqu'à la fin des Co-Pro Pitching Sessions pour les porteurs de projet sélectionnés, et jusqu'à la diffusion de son projet pour le porteur de projet vainqueur du prix du meilleur projet.

Participation aux réunions de préparation, aux répétitions et aux Co-Pro Pitching Sessions

La durée de la présentation de chaque projet aux Co-Pro Pitching Sessions est de 7' maximum. Le Séries Mania Forum recommande un format de 6'30 minutes, soit 5' de temps de parole et 1'30 de teaser vidéo. La présentation se fait obligatoirement en anglais.

Cette présentation doit être préparée en amont avec la pitch coach du Séries Mania Forum selon les modalités suivantes :

- Dès l'annonce de la sélection, les représentants de chaque projet doivent participer à une première réunion collective d'introduction qui se déroulera en visioconférence avec l'équipe du Séries Mania Forum - dont la coordinatrice et la pitch coach. La date de cette réunion sera indiquée dans le mail d'annonce de la sélection.

- Ensuite, les représentants des projets devront être présents lors de deux sessions (minimum) de coaching en ligne, complétées par un suivi éditorial – texte du pitch et teaser – qui aura lieu par échange de mails.

- Une répétition collective de tous les projets sélectionnés est organisée en ligne dans le courant de semaine précédant l'événement. La participation à cette session est obligatoire pour l'ensemble des représentants.

Ensuite, au moins un représentant de chaque projet sélectionné, dans la limite de 3 personnes au maximum, (producteur, scénariste) doit être présent à Lille du 22 au 25 mars 2027 afin de :

- Participer Le 22 mars 2027 à une répétition générale à Lille Grand Palais, qui sera effectuée en deux groupes, et aux essais techniques ;
- Présenter son projet lors des Co-Pro Pitching Sessions : Série Mania recommande la présence de deux 2 personnes sur scène, 3 étant possible.

Les représentants pourront ensuite, s'ils le souhaitent, participer aux rendez-vous individuels.

Chaque porteur de projet fait son affaire de la présence d'au moins un représentant à Lille pour les répétitions et les Co-Pro Pitching Sessions et, à cette fin, doit veiller le cas échéant aux modalités d'entrée sur le territoire français, notamment à la nécessité de disposer d'un visa. Séries Mania ne prend pas en charge les éventuelles procédures de demande de visas des représentants.

Envoi des fichiers audiovisuels avant le 16 mars 2027

Les représentants des projets doivent fournir **au plus tard le mardi 16 mars 2027** aux équipes du Séries Mania Forum l'ensemble des fichiers devant être utilisés au cours des Co-Pro Pitching Sessions (fichiers photos et vidéo regroupés dans un fichier PowerPoint + fichiers des vidéos séparés) en respectant strictement les spécifications techniques fournies par les équipes du Séries Mania Forum. Le lancement des fichiers sera opéré par la régie technique de la salle. Il n'est pas possible d'utiliser un ordinateur personnel sur scène.
Le Séries Mania Forum se réserve le droit de refuser tout élément remis après la date limite ou ne respectant pas les spécifications techniques transmises. Dans un tel cas, la présentation du projet lors des Co-Pro Pitching Sessions ne pourra pas avoir lieu.

Communication par SÉRIES MANIA

Un fois la sélection effectuée, les porteurs des projets sélectionnés s'engagent à fournir un visuel de la série en développement et autorise Séries Mania à le reproduire ainsi que les informations suivantes : nom de la société de production, nom des auteurs en vue de leur reproduction et de leur diffusion sur les supports de communication du Forum de Séries Mania (site internet, catalogues, flyers, …) pour le monde entier et pour une durée indéterminée.

Les porteurs de projet sont informés et acceptent que la liste des projets qui seront sélectionnés, incluant le titre du projet, le pays d'origine, le nom de société de production et du diffuseur ou du distributeur associé, pourra être communiquée et publiée dans la presse ainsi que sur le site de Séries Mania et sa plateforme dédiée Séries Mania+, et le - cas échéant - au sein d'un guide imprimé du Séries Mania Forum à destination des participants accrédités et à certains journalistes de la presse professionnelle.

Les sessions de pitch seront filmées et mises en ligne sur la plateforme digitale éditée par Séries Mania et réservée aux personnes accréditées du Séries Mania Forum pendant une durée d'une année. Les porteurs de projets font leur affaire vis-à-vis de Séries Mania de l'obtention des autorisations de leurs représentants au titre de la captation et de la diffusion de leur image et de leur voix à cette fin.

Communication par les porteurs de projets

Les porteurs de projets sélectionnés peuvent faire publiquement état de cette sélection après l'annonce officielle qui sera faite par le Séries Mania Forum.

Les porteurs de projets s'engagent à ne pas rendre publique, entre le moment de la sélection de leur projet et la présentation du projet lors des Co-Pro Pitching Sessions, toute nouvelle information concernant l'avancement de leur projet et de son financement (deal de coproduction, distributeur ou un diffuseur/plateforme).

Les porteurs de projet s'engagent à ne pas pitcher leur projet dans le cadre d'un autre marché ou événement international entre l'inscription du projet et la fin des Co-Pro Pitching Sessions.

Contenu de la présentation

Les porteurs de projets sont seuls responsables du contenu et de la présentation de leur projet lors des Cop-Pro Pitching Sessions. Ils s'engagent à ne pas porter atteinte aux droits des tiers, notamment aux droits d'auteur, aux droits voisins ou aux droits de la personnalité, et font leur affaire de l'obtention préalable des autorisations afférentes. Ils s'engagent à ce que la présentation de leur projet ne contienne aucun contenu contraire à la loi, notamment, mais non exhaustivement, raciste, sexiste, homophobe, révisionniste, diffamatoire, injurieux, ou portant atteinte au respect dû à la vie privée de tiers.

CONFIDENTIALITÉ

Les porteurs de projets s'engagent à la plus stricte confidentialité sur les autres projets dont ils ont eu connaissance dans le cadre de la préparation et des répétitions. Ne sont pas concernées les informations qui seraient déjà publiques au moment de la préparation et des répétitions, ou qui viendraient à être divulguées lors des Co-Pro Pitching Sessions, à compter de cette divulgation.

Prise en charge

Séries Mania prendra en charge, pour chaque projet sélectionné, 1 accréditation par représentant présent, dans la limite de deux, pour les 3 jours du Séries Mania Forum. Les conditions générales de vente des accréditations, accessibles sur le site Festiciné, seront adressées pour acceptation avant délivrance des accréditations.

Dans le cas où le représentant d'un projet sélectionné aurait déjà acheté une accréditation au Séries Mania Forum, cette accréditation pourra être remboursée ou transférée à un membre de l'équipe de son projet.

Deux autres membres de l'équipe de chaque projet sélectionné pourront bénéficier d'un tarif "early bird" pour l'achat d'une accréditation.

Les frais (transport, hébergement, etc…) qui seraient engagés pour participer aux réunions, répétitions et aux Co-Pro Pitching Sessions, sont à la charge des porteurs de projet, et ne donneront lieu à aucun remboursement par Séries Mania.

PROCESSUS DE SÉLECTION DU MEILLEUR PROJET

L'inscription vaut candidature au prix du meilleur projet.

Le meilleur projet sera désigné par un jury composé de professionnels représentatifs du monde de l'audiovisuel parmi les projets qui auront été présentés lors des Co-Pro Pitching Sessions.

Ce jury composé de professionnels internationaux de l'audiovisuel assistera à l'ensemble des présentations de projets et se réunira à l'issue des Co-Pro Pitching Sessions, le jour-même, afin de délibérer. La décision prise par le jury sera souveraine et ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation.

Le nom du vainqueur du meilleur projet fera l'objet d'une annonce lors d'une cérémonie de remise de prix qui aura lieu le soir-même des Co-Pro Pitching Sessions.

Une convention sera signée entre Séries Mania et le vainqueur à l'issue de sa désignation.

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE VERSE AU MEILLEUR PROJET

Une aide au développement, d'un montant maximal de 50 000 euros (cinquante mille euros), sera attribuée au vainqueur du prix du meilleur projet.

Cette aide sera remise à la société porteuse du projet comme suit :

- 30% de la somme, soit 15 000 euros (quinze mille euros) dès la fin de l'édition 2027 de Séries Mania Forum ;
- 20% de la somme, soit 10 000 euros (dix mille euros) sur présentation avant le 23 mars 2029 d'une **convention de partenariat signée avec une chaîne de télévision ou une plateforme, ou tout autre diffuseur audiovisuel** portant sur le développement, le préachat, la coproduction, la diffusion ou le financement du projet ;
- 50% au maximum de la somme, soit 25 000 euros (vingt-cinq mille euros) au maximum sur présentation des justificatifs de paiement des dépenses **liées à la mise en production du projet** dans les deux années suivant le jour du pitch, soit une présentation des justificatifs au plus tard le 23 mars 2029.

Les dépenses éligibles peuvent notamment inclure, sans que cette liste soit limitative, les frais de traduction, les frais de déplacement et de repérage (scouting), la rémunération des auteurs, les frais de recherche documentaire, les prestations de conseil, les frais juridiques, ainsi que toute autre dépense directement liée à la pré-production ou la production du projet. SÉRIES MANIA se réserve le droit de demander tout document complémentaire permettant de vérifier la réalité, la nature et l'éligibilité des dépenses présentées avant de procéder au versement de tout ou partie des 50% restants de l'aide financière.

CONTREPARTIES AU SOUTIEN ET ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire du prix s'engage à utiliser l'intégralité du soutien financier exclusivement pour couvrir les coûts directs liés à la pré-production ou la production du projet, notamment les frais de traduction, les frais de déplacement et de repérage, les honoraires des scénaristes, les prestations artistiques, éditoriales ou juridiques.

Séries Mania pourra résilier ce soutien en cas de non-respect par le bénéficiaire de l'un de ses engagements et notamment dans le cas où il apparaîtrait que le financement du projet provient directement ou indirectement d'une entité ou d'un gouvernement faisant l'objet de sanctions internationales décrétées par l'Union européenne ou les Nations unies.

En cas de résiliation pour non-respect de la destination des fonds ou du fait du financement provenant directement ou indirectement d'une entité ou d'un gouvernement faisant l'objet de sanctions internationales décrétées par l'Union européenne ou les Nations unies, Séries Mania pourra solliciter le remboursement des sommes versées.

Le bénéficiaire du prix fait son affaire du respect des dispositions fiscales qui lui sont applicables.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'Association Festival International des Séries Lille / Hauts-de-France (Séries Mania), responsable du traitement, met en œuvre plusieurs traitements de données à caractère personnel en lien avec l'évènement Co-Pro Pitching Sessions.
Sa représentante est Madame Anne Bouverot, Présidente. Pour toute question, il est possible de contacter l'Association :
-par courriel : pitchingsessions@seriesmania.com
-par téléphone : +33 (0)3 62 26 35 90
-par courrier : Association Festival International des Séries de Lille – Hauts-de- France 17, place Pierre-Mendès-France 59800 Lille.

Ces traitements sont réalisés pour les objectifs suivants :

- la gestion de l'organisation de l'évènement Co-Pro Pitching Sessions, en ce compris la gestion des inscriptions et de chacune des étapes pour la sélection et la préparation des pitchs, ainsi que la communication en amont et au cours de l'événement à des fins d'informations,
- la conclusion et l'exécution de la convention avec le vainqueur du prix du meilleur projet.

Ces traitements sont fondés sur l'exécution du présent règlement et la formation et l'exécution de la convention qui sera conclue avec le vainqueur.
Ces données sont destinées au personnel habilité de Séries Mania, de ses sous-traitants et des membres des jurys.

Les données sont conservées : Pour la gestion de l'organisation de l'évènement : 1 an à compter de la fin de la dernière étape de participation du projet, en base active ; pour la conclusion et l'exécution de la convention, le temps de la convention en base active.

La conservation en base active sera suivie d'une phase d'archivage intermédiaire jusqu'au terme des délais de prescription afférents aux engagements pris par les participants dans le cadre de leur participation.
Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement, de limitation du traitement de leurs données, d'un droit d'opposition au traitement de leurs données, d'un droit à la portabilité de leurs données et d'un droit de définir le sort de ses données après décès relativement à l'ensemble des données les concernant qui peuvent être exercé en écrivant à pitchingsessions@seriesmania.com avec copie d'un titre d'identité signé. Les personnes concernées disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

DROIT APPLICABLE

Le présent règlement ainsi que la convention qui sera conclue avec le vainqueur du prix du meilleur projet, régi par le droit français. Tout litige relèvera de la compétence des juridictions françaises.